

APPEL À CANDIDATURES

Modèles d'affaires positifs pour la nature en vue d'une transformation durable et résiliente en Afrique centrale

Table des matières

1. Résumé exécutif.....	2
2. Introduction.....	3
3. Objet et champ d'application des travaux	4
3.1 Champ d'application	4
3.2 Typologies de projets et pipeline cible	5
3.3 Résultats attendus.....	6
3.4 Axe géographique.....	7
3.5 Bénéficiaires cibles	8
3.6 Collaboration avec le FENU.....	8
4. Admissibilité de la demande et critères d'évaluation.....	9
4.1 Conditions d'éligibilité.....	9
4.2 Critères d'exclusion	10
4.3 Critères d'évaluation	11
4.4 Coûts éligibles.....	12
4.5 Coûts non éligibles.....	13
5. Paramètres de l'accord	13
5.1 Les candidats.....	13
5.2 Durée du contrat	13
5.3 Budget.....	13
6. Exigences et procédure de demande	14
6.1 Structure de l'application.....	14
6.2 Date limite de dépôt des candidatures.....	14
6.3 Processus de sélection.....	15
6.4 Calendrier	15

UN Capital Development Fund

APPEL A CANDIDATURE

Modèles d'entreprise à impacts positifs pour la nature en vue d'une transformation durable et résiliente en Afrique centrale

1. Résumé

L'UN Capital Development Fund (UNCDF) facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 46 pays les moins avancés du monde (PMA). Grâce à son mandat unique en matière de capital et à l'accent mis sur les PMA, UNCDF s'emploie à investir et à catalyser les capitaux pour aider ces pays à atteindre une croissance durable et inclusive telle qu'envisagées par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action de Doha pour les pays les moins avancés, 2022-2031.

UNCDF établit des partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies, ainsi qu'avec des acteurs des secteurs privé et public, afin d'avoir un plus grand impact sur le développement en débloquant des ressources supplémentaires, en renforçant les mécanismes et les systèmes de financement contribuant aux voies de transformation, et en se concentrant sur des thèmes de développement tels que l'économie verte, la numérisation, l'urbanisation, les économies inclusives, l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes.

Pour mettre en œuvre les actions nécessaires à la réalisation des objectifs définis dans le Cadre mondial pour la biodiversité, UNCDF a mis en place une nouvelle gamme de services de financement d'activité liées à la nature - l'équipe NAT (Nature Asset Team). En collaboration avec les agences des Nations Unies, les gouvernements nationaux et internationaux, les institutions du secteur privé et d'autres partenaires clés, NAT travaille à renforcer les capacités institutionnelles, à catalyser les flux de ressources et à améliorer l'accès à l'expertise technique, créant ainsi le contexte d'un investissement durable dans les actifs naturels et d'une distribution à long terme des co-bénéfices.

Dans le cadre du portefeuille de programmes de UNCDF NAT basés en Afrique, cet appel à candidatures vise à identifier et à mettre en commun des opportunités d'investissement viables et respectueuses de la nature. En mobilisant des subventions pour fournir un capital de départ à un certain nombre d'entreprises, UNCDF NAT s'efforcera de mettre à l'échelle des solutions susceptibles d'avoir un impact positif sur les marchés émergents et en développement de l'Afrique. **Plus précisément, UNCDF s'engagera et investira dans des entreprises qui contribuent ou visent à contribuer à la conservation à long terme des actifs naturels terrestres et aquatiques et à des systèmes alimentaires résilients dans des zones d'Afrique Centrale hautement prioritaires.**

Le financement soutiendra les entreprises sélectionnées afin de transformer des zones hautement dégradées avec une forte pression de l'activité humaine en des zones de haute productivité offrant un fort potentiel de développement économique local durable et inclusif. La priorité sera donnée aux modèles d'entreprise à impacts positifs œuvrant dans des écosystèmes sensibles permettant d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de réduire les émissions (atténuation) et renforçant la sécurité climatique des communautés et des écosystèmes naturels (adaptation).

Champ d'application : Les entreprises éligibles doivent avoir leur siège social ou exercer des activités importantes dans les pays suivants d'*Afrique centrale* : Burundi, Cameroun, Tchad, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo, Rwanda

Période : 2023-2026

Budget : De 250 000 à 10 000 000 USD pour chaque entreprise sélectionnée.

Les entreprises sélectionnées devront financer une part importante des coûts totaux de mise en place de l'investissement par le biais d'engagements existants ou nouveaux.

Candidats éligibles : UNCDF recherche des entreprises œuvrant et/ou qui visent à mettre en œuvre des modèles d'entreprise à impacts positifs pour la nature dans les domaines suivants : énergies renouvelables, production alimentaire durable, zones protégées financées de manière durable, écotourisme, solutions agricoles intelligentes face au climat, restauration des paysages et reboisement.

Les candidats peuvent présenter leur candidature de manière indépendante ou dans le cadre d'un consortium, à condition que ce dernier ait formalisé un partenariat avant la date de publication du présent appel à candidatures.

Les candidats pourront bénéficier d'une combinaison d'assistance technique, de subventions, d'avances remboursables et de prêts concessionnels.

Les candidats sélectionnés signeront un accord basé sur la performance (PBA), un accord d'avance remboursable ou un accord de prêt avec UNCDF, tel que négocié au cours du processus de sélection.

Toutes les demandes doivent être soumises via la plateforme d'investissement électronique de UNCDF: [https://apply.uncdf.org/prog/230614_nata -
nature positive business models for sustainable resilient transformation in central africa](https://apply.uncdf.org/prog/230614_nata_-_nature_positive_business_models_for_sustainable_resilient_transformation_in_central_africa) au plus tard le **28 juillet 2023 à 23h59, heure normale de l'Est**. Cependant, veuillez visiter la plateforme régulièrement afin de vérifier si la date limite n'a pas été repoussée.

Les demandes relatives au présent appel à candidatures peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : uncdf.rfa@uncdf.org cc. john.sankara@uncdf.org.

2. Introduction

Si la tendance actuelle et prévue des événements météorologiques extrêmes et erratiques causés par le changement climatique (vagues de chaleur, pluies intenses, saisons sèches prolongées, sécheresses et inondations) persiste en Afrique centrale, cette région connaîtra une érosion accrue des sols, des terres moins fertiles, la destruction d'infrastructures essentielles et des niveaux accrus de malnutrition. En outre, la dépendance importante à l'égard de quelques produits de base, l'accès inadéquat aux capitaux et l'absence de systèmes de marché solides continueront d'entraver les possibilités de combler le déficit de financement des mesures d'adaptation et d'atténuation, estimé à 30-50 milliards de dollars par an pour l'Afrique subsaharienne¹.

En outre, les approvisionnements et les prix des denrées alimentaires dans ces régions sont très sensibles au changement climatique, avec une baisse moyenne de 5 à 20 % de la sécurité alimentaire après chaque inondation ou sécheresse. Plus de 35 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et Centrale connaissent déjà une grave insécurité alimentaire et ce nombre devrait atteindre le chiffre record de 48 millions d'ici juin-août 2023². Sans un changement de paradigme dans la manière dont les terres sont gérées et les aliments produits, la demande croissante pour l'agro-industrie et l'agriculture commerciale ne fera qu'accélérer la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays d'Afrique Centrale. Cette

¹FMI. Adaptation au changement climatique en Afrique subsaharienne. 2020.

²PAM, 2023

croissance économique sera principalement alimentée par des institutions privées locales, régionales et internationales visant à étendre et à créer de nouvelles chaînes d'approvisionnement en produits de base sans recourir à des pratiques durables. Dans le même temps, les acteurs locaux et régionaux du marché africain qui ne disposent pas du soutien nécessaire pour adopter des modèles respectueux de la nature continueront à passer inaperçus aux yeux des investisseurs et se verront refuser l'accès aux marchés réglementés de l'UE, des États-Unis et du Royaume-Uni, imposant une zéro déforestation nette importée. **Pour répondre à l'ampleur et au rythme de ces crises qui se chevauchent, les parties prenantes des secteurs public et privé doivent soutenir la croissance d'un secteur privé dynamique, innovant et respectueux de la nature, capable d'être compétitif sur les marchés internationaux et de soutenir la création d'emplois au niveau national ainsi qu'une croissance économique soutenue.**

Les stocks de capital naturel d'importance mondiale de l'Afrique Centrale présentent une opportunité stratégique de focaliser les investissements dans des solutions transformatrices qui permettent une stabilité, une résilience, une sécurité alimentaire et une croissance économique à plus long terme. En soutenant les entrepreneurs dynamiques et les micro, petites et moyennes entreprises qui travaillent à des résultats positifs pour la nature, UNCDF NAT vise à créer de nouveaux marchés, à renforcer les chaînes d'approvisionnement, à capter les retombées des IDE, à augmenter la création de startups et à forcer l'abandon des pratiques d'exploitation. **Avec cette mission au premier plan, UNCDF NAT lance un appel à candidatures pour identifier des projets et des entreprises contribuant à la conservation à long terme des actifs naturels terrestres et aquatiques et des systèmes alimentaires résilients dans des zones hautement prioritaires de l'Afrique Centrale.**

Par le biais de cet appel à candidature, **UNCDF recherche des entreprises œuvrant et/ou qui visent à mettre en œuvre des modèles d'entreprise à impacts positifs pour la nature dans les domaines suivants : énergies renouvelables, production alimentaire durable, zones protégées financées de manière durable, écotourisme, solutions agricoles intelligentes face au climat, restauration des paysages et reboisement**

Les entreprises à différents stades de croissance seront prises en considération, y compris les startups (les entreprises nouvellement créées avec un fort potentiel de croissance aux entreprises matures avec des antécédents bien établis). L'alignement thématique des solutions proposées par les entreprises sera un critère de qualification essentiel.

Cet appel à candidatures est organisé dans le cadre de la mise en œuvre du portefeuille de projets suivants de UNCDF:

- Les sanctuaires de paix et de conservation au Burundi et en RDC ;
- Préparation de la série d'obligations de performance forestière pour l'Afrique centrale.

3. Objet et champ d'application du travail

3.1 Champ d'application

UNCDF cherche à s'engager et à investir dans des entreprises ou des projets ayant le potentiel de développer et de reproduire des solutions positives pour la nature en terme de sécurité climatique . Les entreprises ciblées devront présenter des modèles innovants d'intensification durable et de productivité plus élevée pour répondre à la demande croissante de nourriture et d'énergie tout en réduisant les facteurs de dégradation des écosystèmes terrestres et aquatiques.

Les entreprises sélectionnées devront démontrer comment les solutions proposées contribuent à la réalisation d'un ou de plusieurs des résultats suivants :

	Résultats	Changement souhaité
1	Une transformation économique résiliente	Transformation vers une agriculture résiliente au climat, à faibles émissions et sans déforestation, en augmentant les investissements dans les entreprises qui renforcent la résilience au climat des communautés locales et permettent l'adaptation et le renforcement des systèmes alimentaires.
2	Moyens de subsistance durables	Création de moyens de subsistance pour les populations locales, promotion d'un processus décisionnel collaboratif et inclusif avec les parties prenantes dépendantes de la nature, formation et renforcement des capacités.
3	Utilisation accrue de sources d'énergie propres et renouvelables	Augmentation des sources d'énergie renouvelables et réduction des émissions, amélioration de l'accès aux énergies renouvelables et, par conséquent, réduction des émissions et de la perte de forêts associées à la production d'énergie non durable.
4	Évaluation des actifs naturels critiques	Amélioration de la gestion des actifs naturels essentiels et renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation des agriculteurs locaux, des producteurs et des communautés dans leur ensemble. Promotion d'une croissance inclusive par le biais d'un transfert direct de ressources monétaires aux groupes les plus démunis, selon les besoins.
5	Réduction ou inversion de la déforestation, de la dégradation et de la perte de biodiversité	S'attaquer aux causes de la déforestation, de la dégradation des sols et de la perte de biodiversité. Réductions et absorptions significatives des gaz à effet de serre par dollar investi.

Les solutions permettant d'atteindre plusieurs résultats seront classées par ordre de priorité. La réalisation de ces résultats sera évaluée à l'aide des indicateurs de résultats décrits au point 3.3.

3.2 Typologies de projets et pipeline cible

Les types d'entreprises à impact positif sur la nature qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs et qui sont éligibles à cet appel d'offres sont décrits ci-dessous :

Typologie des projets	Amélioration potentielle des sources de revenus
1. Énergie renouvelable PPP	Énergie hydroélectrique au fil de l'eau, ferme solaire, valorisation de la biomasse, développement de solutions de cuisson domestique bas impacts. Capacité de production d'énergie petite à moyenne, de 5 à 15 MW, pour alimenter les zones économiques prioritaires spéciales. Structuré comme un partenariat public-privé (PPP) sur le réseau ou hors réseau.
2. Production et transformation de l'agriculture à haute valeur ajoutée, intelligente face au climat et diversifiée	Productions agricoles durables, diversifiées et intégrées : élevage, aquaculture, apiculture, céréales, légumineuses, protéagineuses, arboriculture pour la production de produits à hautes valeurs ajoutées tout en assurant la sécurité nutritionnelle et alimentaire de la zone considérée. Production d'engrais verts.
	Agro-industrie pour la consommation locale et l'exportation, prime aux produits avec certification zéro déforestation, engrais organiques, commerce équitable. Amélioration du transport, de la transformation, de

	l'infrastructure de stockage et de la commercialisation des produits agricoles (extraction d'huile, jus, mise en conserve, séchage, etc.)
3. Conservation du patrimoine forestier et modèles d'exploitation durable	Production de bambou et de bois d'œuvre, transformation pour le marché local et régional, prime de certification FSC ou RSPO, crédits carbone et biodiversité par l'intermédiaire de sociétés d'actifs naturels.
4. Ecotourisme, cogestion du parc	Mécanisme d'écotourisme intégré dans les paiements basés sur l'écosystème et la gestion améliorée (cogestion des parcs nationaux avec les revenus des activités touristiques réinvestis dans la conservation).
5. Infrastructure numérique et équipements intelligents face au climat	Il peut s'agir de surveillance par satellite, de prévisions météorologiques, de drones, de capteurs de culture in situ et de technologies de traçabilité qui permettent d'assurer le suivi et de garantir le respect des normes réglementaires. Irrigation intelligente, technologie et équipement d'intensification, amélioration de l'accès à des semences plus résistantes.

Ces exemples ne sont pas exhaustifs. UNCDF est ouvert à entendre ce que les candidats potentiels ont à l'esprit en dehors de ces exemples, tant que les objectifs d'échelle, de viabilité et d'impact sont alignés.

3.3 Résultats attendus

Toutes les candidatures doivent inclure des objectifs pour les indicateurs énumérés dans le tableau ci-dessous. Les objectifs doivent être ventilés pour les groupes cibles sélectionnés. Les candidats qui ne sont pas en mesure de rendre compte d'un ou de plusieurs indicateurs ou de fournir des données ventilées doivent en indiquer la raison dans une note.

Les objectifs seront pris en compte dans l'évaluation des candidatures. Avant de signer l'accord financier, les candidats sélectionnés travailleront avec UNCDF pour développer un cadre de suivi. Celui-ci pourront inclure des indicateurs et des objectifs supplémentaires, adaptés à la portée de la solution proposée, aux activités et aux résultats escomptés.

Indicateurs	Résultats connexes	Estimations	Source de l'indicateur
# Nombre d'entreprises utilisant des produits, des services et des infrastructures issus des interventions	1,3	Total : Entreprises dirigées par des femmes :	Institutionnel (UNCDF)
# Nombre de produits, de services et d'infrastructures nouveaux ou améliorés mis en place à plus grande échelle ou en masse	1,3		Institutionnel (UNCDF)
# Nombre de personnes qui utilisent les produits, les services et les infrastructures	1,3	Total : Les femmes :	Institutionnel (UNCDF)
# Nombre de personnes bénéficiant d'une résilience accrue (c'est-à-dire le nombre de personnes pour lesquelles	1,2	Total : Les femmes :	Spécifique au projet

un avantage ou un service est fourni ou rendu possible pour améliorer la résilience des moyens de subsistance)			
# Nombre de personnes bénéficiaires (nombre de producteurs touchés, services communautaires fournis aux individus, individus bénéficiant d'accords fonciers sécurisés et emplois soutenus)	1	Total : Les femmes :	Spécifique au projet
USD de capitaux mobilisés (c'est-à-dire la capacité d'attirer et de mobiliser des capitaux)	1	Total :	Spécifique au projet
Variation en pourcentage du nombre d'emplois en équivalent temps plein	1,2	Total :	Institutionnel (UNCDF)
#Nombre d'hectares de forêts protégées (c'est-à-dire la superficie de forêts identifiables conservées plus les forêts restaurées, plus les tourbières conservées ou réhabilitées)	5	Total :	Spécifique au projet
#tCO2e de bénéfices climatiques	3,4,5	Total :	Spécifique au projet
#Nombre d'hectares d'écosystèmes dont la résilience a été améliorée (superficie des terres réhabilitées, restaurées ou protégées, plus superficie des écosystèmes non forestiers restaurés ou améliorés, plus superficie des terres dégradées restaurées grâce à l'agriculture régénératrice),	1,4,5	Total :	Spécifique au projet

3.4 Focus géographique

Les entreprises éligibles doivent avoir leur siège social ou exercer des activités importantes dans les pays suivants :

- **Afrique centrale** : Burundi, Cameroun, Tchad, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo, Rwanda.

Étant donné l'accent mis sur la production alimentaire durable, l'agriculture intelligente et le ciblage des populations marginalisées en situation de pauvreté, UNCDF s'attend à ce que les entreprises éligibles desservent des zones rurales éloignées et des écosystèmes de grande valeur.

3.5 Bénéficiaires cibles

Les bénéficiaires cibles des investissements sont les ménages à faible revenu, les agriculteurs, les communautés agricoles, les femmes et les populations marginalisées, y compris les communautés autochtones, qui vivent et travaillent dans et autour des zones subissant les effets néfastes du changement climatique et de l'appauvrissement de la biodiversité.

UNCDF veillera à ce que les candidats sélectionnés intègrent les questions de genres à tous les niveaux. Une évaluation de base des garanties environnementales et sociales sera exigée comme condition préalable à l'engagement avec les candidats sélectionnés. Les candidats seront en outre encouragés à analyser et à proposer des moyens de résoudre les discriminations entre les sexes dans le cadre de leurs interventions. Tout sera mis en œuvre pour que les femmes et les hommes puissent bénéficier de manière égale des solutions proposées par les candidats.

L'inclusion des minorités, des communautés marginalisées et des communautés autochtones sera une condition essentielle. Les candidats devront mettre en évidence les politiques concrètes (existantes et prévues) visant à promouvoir l'inclusion au sein de leur organisation et dans leurs interventions.

3.6 Collaboration avec UNCDF

Les entreprises sélectionnées devront établir des priorités et s'engager activement auprès des points focaux de UNCDF et des partenaires concernés. Les candidats doivent maintenir des lignes de communication claires et s'engager à communiquer régulièrement les progrès réalisés, à être force de proposition pour dépasser les défis ou les préoccupations rencontrées. Conformément aux cadres programmatiques, le bénéficiaire devra fournir des rapports narratifs et financiers semestriels résumant la situation financière, les résultats de développement, les étapes clés et les mises à jour.

UNCDF adoptera une approche personnalisée avec ses partenaires, en travaillant avec chacun d'entre eux pour identifier les besoins des parties prenantes, et en aidant à concevoir, piloter et mettre à l'échelle des solutions au fil du projet. Voici quelques exemples de la manière dont UNCDF pourrait travailler avec les bénéficiaires dans le cadre de ce projet :

- **Assistance** : Assurer une assistance technique pour aider à concevoir, piloter, déployer et mettre en œuvre à l'échelle des solutions d'impact positif. L'assistance technique est fournie par des experts en finance numérique qui ont de l'expérience dans la conception de produits, le développement de modèles d'affaires et les stratégies de mise sur le marché dans certains des marchés les plus difficiles d'Afrique.
- **Partenariats** : Identifier les opportunités de cofinancement et faciliter les partenariats stratégiques avec les parties prenantes pour soutenir les efforts de mobilisation des ressources. UNCDF est particulièrement bien placé pour être un courtier neutre en matière de partenariats et a l'habitude d'établir des relations solides avec des organisations privées et publiques dans toute l'Afrique. Cela peut également inclure le soutien à une participation plus large des parties prenantes afin d'établir un consensus et de garantir les dividendes escomptés.
- **Politique et plaidoyer** : Efforts de mobilisation visant à soutenir un environnement favorable et à renforcer les capacités en matière de politique et de plaidoyer pour que les produits et services centrés sur l'homme puissent être pilotés et éventuellement étendus.

- **Collecte de données, suivi et évaluation** : Veiller à ce que les indicateurs de résultats soient conçus et mis en œuvre conformément aux cadres mondiaux et régionaux applicables, tels que le cadre mondial pour la biodiversité, les stratégies nationales en matière de biodiversité, etc.

Dans l'appel d'offres, les candidats peuvent identifier et suggérer des domaines dans lesquels l'appui technique de UNCDF et de son réseau d'expertise est recherché.

4. Critères d'éligibilité et d'évaluation

4.1 Conditions d'éligibilité

Seuls les candidats qui remplissent les conditions d'éligibilité et les critères minimaux pour la soumission seront notés :

- **Enregistrement de l'entité** : Le demandeur ou le demandeur principal doit être une entreprise enregistrée (à but lucratif ou non).
- **Consortium** : les candidats peuvent présenter leur candidature de manière indépendante ou dans le cadre d'un consortium, à condition que le partenariat ait été établi avant la publication du présent appel à candidatures.
 - Les candidatures conjointes entre acteurs du marché dans le ou les pays cibles sont encouragées si la solution proposée permet d'étendre les réseaux de distribution et de promouvoir l'accès des zones rurales et/ou d'autres zones à des modèles économiques positifs pour la nature.
 - Les demandes émanant de consortiums d'organisations doivent démontrer que le partenariat a été établi avant le présent appel d'offres.
 - Le candidat principal et son institution doivent être une entité enregistrée conformément à la législation applicable et doivent disposer de comptes statutaires et d'états financiers vérifiés pour au moins deux années d'activité.
- **Pays d'opération** : Les organisations éligibles doivent être dûment enregistrées, avoir leur siège ou exercer d'autres activités importantes dans les pays énumérés au point 3.3.
- **Licences d'exploitation pertinentes** : Le candidat principal doit être légalement autorisé à fournir les services nécessaires à la réalisation des activités de l'appel d'offres.
- **Sources de revenus** : Les candidats doivent avoir un modèle d'entreprise clair avec des flux de revenus clairement identifiés et un impact positif démontrable sur les ODD.

Demandeurs de subventions	
Financement demandé	250 000 USD minimum - 1 500 000 USD maximum
Preuve de cofinancement par d'autres sources	Le candidat doit apporter la preuve de ce qui suit Lever au moins 50 % des fonds demandés au cours des 24 derniers mois OU : Financement à hauteur d'au moins 50 % du financement demandé
Engagements en capital (autogénérés)	Les candidats doivent démontrer que l'organisation a elle-même engagé des bénéfices non distribués dans le projet.
Autres critères	A minima, présenter les 3 derniers rapports financiers. (de préférence 1 an de rapports financiers audités). Les candidats à une subvention seront soumis à une micro-évaluation standard de l'ONU.

Demandeurs de subventions remboursables / de prêts à des conditions préférentielles	
La solvabilité	Démontrer la capacité à assurer le service de toutes les dettes (y compris le remboursement du prêt de UNCDF) à l'aide des projections de liquidités générées par l'entreprise.
Financement demandé	Start-ups/Greenfield : 250 000 - 500 000 DOLLARS AMÉRICAINS
	Dernière étape/Brownfield : Minimum 500 000 USD - Maximum 10 000 000 USD
Autres critères	Engagements de fonds propres > 100 000 USD Engagement de 20 % de fonds propres de la part du promoteur Trois états formels projections financières
	Dernière étape/Brownfield : Flux de revenus récurrents Tendances à la stabilité ou à l'amélioration de la rentabilité Fonds propres nets positifs Fonds propres/total de l'actif > 15 Au moins un an de comptes audités

Les candidats sont autorisés à demander une combinaison d'assistance technique, de subventions, de subventions remboursables et de prêts concessionnels.

Les candidats ne peuvent déposer qu'**une seule** demande au titre du présent appel d'offres, qu'ils soient indépendants ou qu'ils fassent partie d'un consortium.

4.2 Critères d'exclusion

Seuls les candidats qui remplissent les conditions d'éligibilité et les critères minimaux pour la soumission seront notés :

- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet d'une faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation analogue résultant d'une procédure de même nature.
- Aucun demandeur - y compris les employés individuels et les membres de son Conseil d'Administration - ne doit figurer sur les listes de sanctions financières des Nations Unies, en particulier dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales³.
- Les candidats ne doivent pas être impliqués dans l'une des activités suivantes :
 - Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composants, y compris les bombes à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires ;
 - Fabrication, vente ou distribution d'armements et/ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires ;
 - Répliques d'armes commercialisées auprès des enfants ;
 - Fabrication, vente ou distribution de tabac ou de produits du tabac ;
 - Participation à la fabrication, à la vente et à la distribution de matériel pornographique ;
 - Fabrication, vente ou distribution de substances faisant l'objet d'interdictions ou d'éliminations progressives au niveau international, et d'espèces sauvages ou de

³ Voir <https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/information>

- produits réglementés par la CITES ;
 - Jeux de hasard, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exclusion des loteries à but caritatif) ;
 - Violation des droits de l'homme ou complicité de violation des droits de l'homme ;
 - Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire ;
 - Utilisation ou tolérance du travail des enfants.
- Les demandeurs doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays d'incorporation.

UNCDF procédera à une évaluation technique des candidats sélectionnés. Les candidats doivent disposer des documents nécessaires pour confirmer qu'ils répondent aux critères d'éligibilité, y compris les états financiers, le certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par UNCDF en plus du formulaire de candidature.

Les critères d'éligibilité des dépenses déterminent si un coût est éligible à un financement selon les règles et procédures de UNCDF.

4.3 Critères d'évaluation

Le comité d'évaluation notera les candidatures en fonction des critères d'évaluation ci-dessous.

	Critères	Score maximum
1	<p><u>Pertinence du modèle pour atteindre les résultats visés</u> <i>Attribuer une note à la solution à impact positif du demandeur en ce qui concerne les domaines et les impacts ciblés définis dans la proposition, la pertinence, la faisabilité, l'innovation et la durabilité.</i></p>	30
2	<p><u>Profil de l'organisation et expérience de l'équipe</u> <i>Noter le profil du candidat, ses antécédents, sa réputation, son expérience dans des projets similaires et dans le pays/la région. Indiquez si la structure et l'expérience de l'équipe proposée par le demandeur sont adaptées à l'objectif de l'appel d'offres (compétences en matière de gestion, savoir-faire technique, empreinte sur le terrain, capacités de suivi et de gestion des risques, etc.)</i></p>	15
3	<p><u>Méthodologie</u> <i>Noter la méthodologie et l'approche proposées par le candidat : si elles sont adaptées à l'objectif de l'appel à propositions, si le plan de travail est réaliste, si la stratégie du projet couvre la gestion des risques, le contrôle de la qualité, l'établissement de rapports et d'autres bonnes pratiques en matière de gestion de projet.</i></p>	15
4	<p><u>Additionnalité</u> <i>Score si le financement de UNCDF au demandeur créera :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Additionnalité financière : Si le demandeur ne peut pas obtenir de financement sur les marchés de capitaux privés locaux ou internationaux avec des conditions ou des quantités similaires sans soutien officiel. - Valeur non financière : Valeur que le secteur privé n'offre pas actuellement et qui conduira à de meilleurs résultats, par exemple en fournissant ou en catalysant les connaissances et l'expertise, en promouvant les normes 	10

	<i>sociales ou environnementales ou en encourageant la bonne gouvernance d'entreprise...</i> - Impact : <i>Impacts sur le développement plus rapides, plus importants ou meilleurs que ceux que le demandeur serait en mesure d'obtenir s'il travaillait seul.</i>	
5	<u>Question de genre</u> <i>Attribuez un score si le demandeur a prévu de mettre l'accent sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'intervention proposée, afin que les femmes externes (utilisateurs) et internes (personnel) en bénéficient autant que les hommes.</i>	10
6	<u>Durabilité et plan d'entreprise</u> <i>Indiquer si la proposition du candidat présente des perspectives financières durables et un plan d'entreprise susceptible de générer une réserve d'investissement pour UNCDF</i>	10
7	<u>Mesure du résultat</u> <i>Attribuez un score si le demandeur a fourni un plan de mesure cohérent et des plans de gestion des données.</i>	10
TOTAL		100

Seules les demandes ayant obtenu un score d'au moins **70 sur 100 seront** considérées comme retenues. Les demandes de subventions remboursables/prêts concessionnels retenues passeront à l'étape de la diligence raisonnable par la plateforme d'investissement de UNCDF (LDC-IP).

4.4 Coûts éligibles

Les critères généraux d'éligibilité des coûts dans le cadre du financement de UNCDF sont les suivants.

- Les coûts éligibles doivent être supportés par le candidat tout au long du projet (après la signature de la convention de cofinancement et jusqu'à la fin de la période de subvention) ;
- Les coûts éligibles doivent être indiqués dans le budget global estimé de l'action joint à la convention basée sur les performances visées ;
- Les coûts doivent être identifiables et vérifiables, en particulier être enregistrés dans les registres comptables du demandeur et déterminés conformément aux normes comptables applicables dans le pays où le demandeur principal est établi ;
- Les coûts doivent être conformes aux exigences de la législation fiscale et sociale applicable ;
- Les coûts doivent être raisonnables, justifiés et conformes aux principes de bonne gestion financière, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité ;
- Les coûts de prestations externes - études, assistance technique et autres services de conseil dans le cadre du programme réalisés par des consultants internationaux et nationaux - sont éligibles comme suit. Les services professionnels et de conseil sont des services rendus par des personnes ayant une compétence particulière et qui ne sont pas des cadres ou des employés de l'organisation qui demande la subvention. Les services de conseil doivent être justifiés, et des informations doivent être fournies sur leur expertise, leur principale affiliation organisationnelle, leurs honoraires journaliers normaux et le nombre de jours de service prévus. Les frais de déplacement des consultants, y compris les frais de séjour, doivent être comptabilisés comme des frais de voyage. Le demandeur peut être tenu de justifier les honoraires journaliers ;
- Les de conférence et d'atelier de communication et d'échanges sont éligibles : location de salle, frais de bouche, et le matériel de publication (plaquette, édition de rapport, Etc.) ;
- Les dépenses de formation (éducation financière, éducation numérique, compétences non techniques) pour les bénéficiaires finaux du projet sont éligibles. Le cas échéant, cela comprendra toutes les dépenses connexes, telles que le coût de la salle, les frais de déplacement des participants, etc. La formation des employés de l'institution qui demande la subvention est

également éligible pour autant qu'il ait été démontré qu'elle est directement liée aux résultats du projet ;

- Les coûts d'investissement directement attribuables au projet, liés à la recherche et à l'innovation, sont admissibles.

4.5 Coûts non éligibles

Les coûts suivants ne sont pas éligibles et ne sont pas acceptés :

- Rémunération du capital et des dividendes versés par un bénéficiaire ;
- Dette et charges de la dette ;
- Provisions pour pertes ou dettes ;
- Intérêts dus ;
- Les coûts déclarés par le demandeur dans le cadre d'une autre action bénéficiant d'une subvention financée par un autre donateur ;
- Les coûts indirects, également appelés frais généraux.

5. Paramètres de l'accord

5.1 Candidats

Les candidats éligibles peuvent se présenter seuls ou en tant que chef de file d'un consortium, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité énoncées à la section 4.1. Dans le cas d'un consortium d'entités candidates à l'appel à candidature, le candidat principal doit respecter les conditions d'éligibilité. Le demandeur principal sera responsable de

- Soumettre le formulaire de candidature au nom du consortium ;
- S'assurer que chaque associé est pleinement conscient de la composition du partenariat et du contenu du formulaire de demande ;
- Signature de l'accord de performance avec UNCDF ;
- Remplir toutes les obligations énoncées dans l'accord basé sur les performances ;
- Assurer la répartition et l'utilisation des fonds entre les partenaires du consortium conformément à l'accord basé sur les performances ;
- Assurer la répartition et l'exécution des tâches entre les partenaires du consortium conformément à l'accord basé sur les performances.

5.2 Durée du contrat

Le contrat devrait avoir une durée de 36 mois. Les activités menées dans le cadre de cette convention de subvention de financement devraient prendre fin au plus tard le 31 décembre 2026.

5.3 Budget

Les contributions de UNCDF seront comprises entre 250 000 et 10 000 000 USD pour chaque candidat retenu.

Le montant final et les conditions dépendront de la portée de l'intervention et de l'évaluation par le UNCDF de la capacité des candidats à produire un impact.

UNCDF peut apporter un soutien financier à un maximum de 10 candidats techniquement conformes aux critères d'évaluation énoncés à la section 4.3.

Les candidats retenus peuvent bénéficier d'une assistance technique, de subventions, d'avances remboursables, de prêts concessionnels ou d'une combinaison de ces éléments, en fonction du montage financier qui sera finalement retenu.

Les candidats sont autorisés à demander une combinaison d'assistance technique, de subventions, d'avances remboursables et de prêts concessionnels.

Les candidats peuvent présenter leur candidature de manière indépendante ou dans le cadre d'un consortium, à condition que ce dernier ait établi un partenariat avant la date de publication du présent appel à candidatures.

6. Exigences et procédure de candidature

6.1 Cadre de la soumission

Le candidat doit soumettre un formulaire de candidature complet en ligne.

Veillez à préparer les documents suivants :

- Certificat de constitution
- Derniers états financiers audités
- Derniers comptes de gestion
- Formulaire de soumission technique (en utilisant le modèle de UNCDF)
- Budget et plan de travail (en utilisant le modèle de UNCDF)
- Formulaire de CV (en utilisant le modèle de UNCDF)

Toutes les propositions doivent être rédigées en **anglais**.

Seules les candidatures respectant les formats de soumission et comprenant toute la documentation nécessaire seront prises en considération.

Les candidats sont priés d'examiner attentivement les documents fournis sur le lien suivant lors de la formulation de la demande. Il est essentiel de s'assurer d'une compréhension complète de ces contenus afin de préparer la soumission en conséquence.

https://apply.uncdf.org/prog/230614_nata_-_nature_positive_business_models_for_sustainable_resilient_transformation_in_central_africa

6.2 Date limite de dépôt des candidatures

Toutes les candidatures pour cette fenêtre de candidature doivent être soumises avant 23:59 EDT TIME du 28 juillet 2023 à ce lien sur Apply :

https://apply.uncdf.org/prog/230614_nata_-_nature_positive_business_models_for_sustainable_resilient_transformation_in_central_africa

Toutefois, veuillez consulter le lien ci-dessus pour vérifier si la date limite n'a pas été reportée.

Les fenêtres de candidature ultérieures seront communiquées à une date ultérieure.

6.3 Processus de sélection

- **Étape 1** : Vérification de l'admissibilité - l'admissibilité sera évaluée en fonction des critères d'admissibilité énoncés à la section 4.1.
- **Étape 2** : Évaluation des candidatures éligibles sur la base des critères d'évaluation définis au point 4.3.
- **Étape 3** : Contrôle préalable - le contrôle préalable des demandes et des candidats sera effectué sur les demandes qui obtiennent le score minimum de qualification (70/100).
- **Étape 4** : Notification des candidatures - tous les candidats seront informés de l'état d'avancement de leur candidature.
- **Étape 5** : Négociation préalable à l'investissement et accord juridique - les candidats sélectionnés finaliseront l'étendue de l'investissement et les budgets, les indicateurs et les objectifs, le plan de travail et les décaissements de l'investissement qui seront libérés à la réalisation de chaque étape.
- **Étape 6** : Approbation des demandes sélectionnées par le Comité d'investissement de UNCDF, qui les examinera, les discutera et les approuvera. Toute exigence supplémentaire en matière de diligence raisonnable, d'analyse des risques ou de recommandations d'étape du comité d'investissement sera suivie dans les étapes ultérieures.
- **Étape 7** : Notification des candidatures - tous les candidats seront informés de l'état de leur candidature après l'approbation finale du Secrétaire exécutif de UNCDF.

6.4 Chronologie

L'appel d'offres sera ouvert pendant quatre semaines à compter de la date de publication. UNCDF organisera des webinaires pour répondre aux questions et partager des informations avec les candidats potentiels, comme indiqué ci-dessous. Le calendrier indicatif fourni ci-dessous est susceptible d'être modifié. **Veuillez consulter [le site web](#) du UNCDF et notre [Foire aux questions \(FAQ\)](#) pour obtenir des informations actualisées sur les webinaires organisés par le UNCDF, les prolongations de délais, etc.**

17 juin 2023	La fenêtre de l'application s'ouvre
20 juin 2023	Documents téléchargés sur le site web
26 juin 2023	Webinaire (s'inscrire ici)
29 juin 2023	Délai pour les questions écrites
12 juillet 2023	Date limite de soumission

Assistance en temps réel de UNCDF : Pour les demandes et les questions, envoyez un courriel à john.sankara@uncdf.org cc. uncdf.rfa@uncdf.org

Les produits livrables et toute correspondance entre l'organisation candidate et le FENU doivent être rédigés en **anglais**.